



Unité AVC

Plan d'intervention interdisciplinaire

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

Ce document vous explique la démarche du plan d'intervention interdisciplinaire (PII) dans vos soins et services à l'unité AVC afin de vous préparer à votre rencontre.

Contenu de votre PII

Le PII est un document mis à votre dossier qui sera rempli au cours de la rencontre PII.

Vous allez y retrouver de l'information et des sections pour identifier:

1. Vos besoins, vos attentes et celles de vos proches;
2. Vos préoccupations et celles de vos proches;
3. L'objectif prioritaire que vous souhaitez atteindre;
4. Les moyens proposés pour vous aider à atteindre vos objectifs en lien avec une amélioration de l'autonomie et de votre qualité de vie.

Voici les personnes pouvant être invitées à la rencontre PII:

- Vous et les proches de votre choix
- Médecin
- Infirmière
- Intervenant pivot
- Intervenant psychosocial
- Nutritionniste
- Physiothérapeute
- Orthophoniste
- Ergothérapeute
- Autres intervenants

Vous et vos proches participerez à la démarche PII afin que les soins et les services soient adaptés à vos besoins et à vos préoccupations.

Votre portrait de santé et d'autonomie actuel

Depuis le début de votre séjour à l'hôpital, les membres de l'équipe AVC vous offrent des soins adaptés à votre condition de santé. Ils ont également recueilli un ensemble d'informations décrivant votre portrait de santé et d'autonomie actuel. Lors de la rencontre PII, les membres de l'équipe AVC qui participent à vos soins seront présents.

Étapes de la démarche

1. Se préparer à la rencontre PII

Afin de vous préparer à la rencontre PII, un intervenant pivot vous rencontrera, en présence de vos proches (si vous le souhaitez). Ce sera l'occasion de discuter de vos souhaits, attentes, forces, difficultés et des besoins qui sont prioritaires pour vous.

Vous pourrez exprimer vos préoccupations (ex.: reprise des activités importantes pour vous) et poser vos questions.

Afin de vous aider dans votre réflexion, prenez le temps d'en discuter avec vos proches, si vous le désirez.

- Identifiez votre objectif de réadaptation.
 - Qu'est-ce que vous faisiez avant votre AVC qu'il est important pour vous de tenter de reprendre ?
 - Comment pensez-vous atteindre ce but ?
 - Quelles seraient les étapes pour y arriver, un progrès à la fois ?
- Identifiez vos besoins prioritaires à court terme (dans les jours à venir).

2. Déroulement de la rencontre PII

Par la suite, les membres de l'équipe AVC vont se réunir avec vous (et vos proches, si vous le souhaitez) pour :

- Déterminer l'objectif le plus important pour vous et les moyens qui tiennent compte de vos attentes et de vos besoins;
- Définir les rôles de chacun dans la réalisation de votre PII;
- Déterminer les moments du suivi des interventions;
- Discuter des soins et services possibles à la suite du séjour hospitalier.

À la fin de la rencontre, on vous demandera de signer le PII. Une copie vous sera remise.

Si vous êtes dans l'impossibilité de participer à la rencontre, l'intervenant pivot vous rencontrera afin de s'assurer de votre accord avec le contenu du PII. Vous pourrez y apposer votre signature et en obtenir une copie.

3. Après la rencontre PII

N'hésitez pas, vous et vos proches, à communiquer vos préoccupations et questions à votre intervenant pivot.



Saviez-vous qu'une rencontre PII a une durée de 15 à 20 minutes ?